



Délibération n° 63 / 2018

Département de l'Hérault
Commune de PIGNAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de PIGNAN (Hérault)**



L'an deux mille dix-huit, le trois décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNAN étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Michelle CASSAR, Maire,

Etaient présents : Mesdames Mme Isabelle BARDIN, Anne-Marie CALMES, Sylvie CINÇON, Jasmine DE BLOCK, Véronique GIMENEZ, Danièle DUBOUCHER, Monique MARCILLAC, Karine QUEVEDO, Fabienne THALAMAS, Katia TROCHAIN, Michèle WASSELIN, Messieurs Daniel BERAUD, Julien BIEGEL, Daniel DELAUZE, Denis GALINIER, Mickaël GIL, Joseph MARCO, Patrick MATTERA, Jean-Marie POURTIER, Bernard PRIOU, Rémi SIE, Thierry QUILES.

Absents excusés : M. Cyrille AMIRAULT (pouvoir à Mme Katia TROCHAIN), Mme Isabelle IRIBARNE (pouvoir à Mme Jasmine DE BLOCK), Mme Marie-Thérèse MERCIER (pouvoir à M. Bernard PRIOU), M. Gaspard MESSINA (pouvoir à Mme Michèle WASSELIN), Mme Jeanne ZONCA (pouvoir à Mme Monique MARCILLAC)

Absents non excusés : M. Marc GERVAIS.

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil ; Madame Katia TROCHAIN a été désignée, à l'unanimité, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Patrimoine foncier – Cession de la parcelle AN 290 – Autorisation

Monsieur Denis GALINIER, Adjoint au Maire, délégué à l'urbanisme et aux travaux, expose au Conseil municipal :

Monsieur GALINIER informe le Conseil que la Commune est propriétaire de la parcelle AN n°290 d'une superficie cadastrale de 344 m² et d'une superficie réelle de 337m², située avenue du Général de Gaulle et appartenant au domaine privé communal. Cette parcelle est en nature de terre ou de jardin d'agrément. La Commune n'a pas vocation à conserver cette parcelle.

Les trois riverains immédiats ont chacun manifesté leur intention d'acquisition de la totalité de cette parcelle. Il s'agit des personnes suivantes :

- Madame DE OLIVEIRA Nathalie domiciliée 23 rue de la pompe vieille 34770 Gigean ;
- Monsieur GRANIER Guillaume domicilié 110 rue de la justice 78100 Saint Germain en Laye,
- OFF NOT, société civile immobilière, immatriculée au RCS de Montpellier (487 979 999), domicilié 17 avenue du Général de Gaulle 34580 Pignan ;

Au regard de son positionnement vis-à-vis de ces trois riverains et après étude, il a été envisagé, par mesure d'équité, une cession d'une partie de cette parcelle à chaque riverain. Le découpage a été proposé à l'ensemble des acquéreurs potentiels et a été accepté par chacun d'entre eux.

Conformément à la réglementation, la Commune a sollicité le service des Domaines afin de procéder à l'évaluation de ladite parcelle. La valorisation s'élève ainsi à 100€/m².

Commune de PIGNAN (Hérault)

Délibération n° 63/2018

Objet : Patrimoine foncier – Cession de la parcelle AN 290 – Autorisation

En conséquence,

VU l'avis des Domaines n°2017-202V 98 / 2018-7300-SD en date du 03 octobre 2018 ;

Vu le projet de division n°18190 en date du 15/11/2018 établi par le géomètre ;

Vu les accords de chacun des riverains ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés :

- **D'AUTORISER** la vente d'une partie de la parcelle AN 290 soit 96 m², correspondant à la partie A du projet de division, au profit de Madame DE OLIVEIRA Nathalie domiciliée 23 rue de la pompe vieille 34770 Gigean contre la somme 9 600 €.
- **D'AUTORISER** la vente d'une partie de la parcelle AN 290 soit 47 m² correspondant à la partie B du projet de division, au profit de Monsieur GRANIER Guillaume domicilié 35 rue du Maréchal Joffre 78100 Saint Germain en Laye contre la somme de 4 700 €.
- **D'AUTORISER** la vente d'une partie de la parcelle AN 290 soit 194 m² correspondant à la partie C du projet de division, au profit de OFF NOT, société civile immobilière, immatriculée au RCS de Montpellier (487 979 999), domicilié 17 avenue du Général de Gaulle 34580 Pignan contre la somme de 19 400 €.
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 27 (dont 5 pouvoirs)

Votes : 27

Pour : 26

Contre : 1 (M. PRIOU)

Abstention : 1 (M. POURTIER)

PRÉFECTURE DE L'HÉRAULT
- 6 DEC. 2018
DRCL - PLATEFORME

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE,



Michelle CASSAR



Nota : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie ; que la convocation du conseil avait été faite le 26 novembre 2018.

Hôtel de Ville – 34570 PIGNAN